Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1982)

Heft: 641

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand Nº 641 10 juin 1982 Dix-neuvième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement

pour une année: 52 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Rudolf Berner François Brutsch Yvette Jaggi Charles-F. Pochon Victor Ruffy

Points de vue: J. Cornuz G. Meylan

641

La peur, et après?

Loi sur les étrangers, renforcement du Code pénal: on voudrait oublier ce dernier week-end; mais il faut en parler, il faut se souvenir, il faut marquer des points de repères pour les jours et les semaines qui viennent, pour l'avenir plus lointain aussi. D'abord, il faut noter que le «non» et le «oui» sortis des urnes ne résoudront rien. Le refus d'une loi «améliorée» sur les étrangers ne résoudra pas les problèmes liés à la coexistence des Suisses avec quelque 15% de population «étrangère».

Bref, nous voici de nouveau au point de départ, avec en sus l'espoir déçu d'une petite amélioration immédiate de la condition des étrangers.

C'est souligner que le refus de la loi rend encore plus inacceptables et irresponsables les rêveries prétendument généreuses d'un «non de gauche» au texte proposé. Et dire que ces milieux-là ont claironné sans pudeur leur satisfaction ces derniers jours, allant même jusqu'à trouver à Genève, dans le refus de certains quartiers «populaires», un appui à leurs thèses consternantes, alors que les quartiers en question sont seulement restés fidèles au réflexe xénophobe qui les avaient fait adhérer aux propositions de Schwarzenbach en 1970. Lamentable.

Il reste que, sur le champ helvétique des rapports de forces politiques, la victoire est xénophobe. Voyez dès lundi Valentin Oehen bomber le torse et demander par voie de motion une réglementation plus sévère sur les étrangers: interdiction d'engager des travailleurs étrangers venant d'ailleurs que d'Europe centrale ou occidentale, fin du droit des saisonniers à une autorisation de séjour, mesures drastiques concernant les réfugiés et les frontaliers (ramenés à une «proportion naturelle»), compétences accrues aux autorités administratives (feu vert aux expulsions administratives). La «volonté

populaire» s'est exprimée ce dernier week-end... Sortir de l'impasse, c'est en tout cas dépasser le diagnostic à dominante moralisatrice au centre de la plupart des commentaires «autorisés» au lendemain du scrutin: la peur; plus clairement «ils» ont eu peur, une fois de plus, «ils» ont succombé à la tentation du repli; mais des esprits éclairés, heureusement, sont là pour mettre le doigt sur la plaie de l'égoïsme majoritaire. Distribution de bonnes et de mauvaises notes, du haut de tribunes à faibles risques, du fond du cocon de la sécurité de l'emploi et de la formation intellectuelle qui rend moins sensible à la perte du poste de travail ou du logement. La peur, certes. En resterons-nous à cette explication? Et après?

Ces dernières années, la droite a appris à jouer de cette peur pour préserver les privilèges d'une minorité, conforter le «statu quo», et même jeter les bases d'un démantèlement du système social (moins d'Etat, politique des «caisses vides»).

La gauche, elle, joue perdant à tous les coups sur ce terrain.

Admettons que cette peur-là est à la dimension de l'incapacité de la gauche, à la dimension de notre incapacité à rendre crédible un projet économique, même davantage: un projet de société différente. Au point que, dans le flou et l'indécision, la défense du «statu quo», aux yeux de beaucoup, passe pour le «nec plus ultra» du réalisme. Et plus cette incapacité se révèle dans sa véritable ampleur, et plus fleurissent les comportements apolitiques irresponsables, et plus les slogans sans lien avec la réalité trouvent d'écho.

Admettons aussi que les dernières votations, les campagnes qui les ont précédées, sont le reflet d'un décalage de plus en plus préoccupant: dans son incapacité à s'engager vraiment sur les terrains de lutte principaux (l'emploi, la mutation du système de production), la gauche se multiplie ailleurs, se fait plaisir dans la poursuite d'objectifs importants mais à moindres risques. Incantations où l'idéalisme profond se conjugue avec la désertion.